

## NOUVELLES DE ROME

ubilé Episcopal du Souverain Pontife. — C'est dans la plus stricte intimité que le Saint Père avait résolu de fêter, le 20 novembre, le vingt cinquième anniversaire de sa consécration épiscopale. Le souvenir des démonstrations grandioses des noces d'or de son sacerdoce est trop récent encore pour que ce nouvel anniversaire soit célébré avec magnificence. Ainsi pensait le Souverain Pontife. Cependant de tous les points du monde lui sont venus des témoignages d'amour et de vénération. Après avoir célébré la sainte messe dans sa chapelle privée, en présence seulement de ses sœurs et de sa nièce, le Pape a reçu les membres de sa maison. Il leur a fait vénérer la croix pectorale que Léon XIII lui donna en 1884 lorsqu'il le créa évêque de Mantoue.

Lettres de félicitations. — Son Em. le Cardinal secrétaire d'Etat a félicité au nom du Souverain Pontife, le T. R. P. Bénigne Gannon, Provincial des franciscaires d'Iriande, de l'heureuse initiative qu'il a prise d'ouvrir un collège à proximité de l'Université de Cook pour la commodité des religieux de son Ordre et des étudiants catholiques. Sa Sainteté attend les meilleurs fruits de cette institution. (1)

Les Religieuses franciscaines. — Dans sa réunion plénière du 30 juillet 1909, la S. C. des Religieux a donné sa définitive appro-

<sup>(1)</sup> Dans la Revue d'avril 1909, p. 181, nous avions informé nos lecteurs de ceprojet.